COMMUNIQUÉ

MARIANNE MARGATÉ

Conseillère départementale du canton de Mitry-Mory

CRISE DE COVID-19 : POUR LA MISE EN PLACE D'UN BOUCLIER SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Parmi les nombreuses conséquences de la situation pandémique que subit notre pays, il en est une qui relève de la compétence première de notre département, celle des Solidarité.

Le quotidien de nombreux de nos concitoyens seine-et-marnais devient de plus en plus difficile, par l'effet conjugué d'une perte de revenus (rupture de contrat, chômage partiel ...), et du maintien des charges habituelles (eau, électricité, loyer ...)

C'est pourquoi il me parait indispensable que le Département prenne des décisions fortes pour venir en aide à nos concitoyens qui ne peuvent pas assurer les besoins essentiels du quotidien, et ne pas aggraver leur situation de précarité financière, économique et sociale.

J'ai ainsi proposé au Président du Conseil Départemental la mise en place d'un **bouclier social départemental** qui consisterait en :

- Une aide pour faire face aux loyers et aux factures de fluides.
Pour ce faire, le Fonds Solidarité Logement en est l'outil le plus pertinent et doit être à la hauteur de sa mission. Cela ne peut se faire qu'en le revalorisant, et en élargissant ses critères d'admissibilité.

- Une aide aux familles qui font face à un budget en hausse en matière d'alimentation.
Comme l'ont déjà fait d'autres départements, l'aide à la restauration scolaire Cantinéo doit être maintenue par l'attribution d'une aide à chaque famille de collégien, afin d'alléger la facture liée au budget alimentation.

- La reconnaissance du Département au tissu associatif.
Cette reconnaissance pourrait prendre la forme d'une subvention complémentaire exceptionnelle aux associations caritatives départementales, par le maintien de nos subventions de fonctionnement, et par un soutien financier au monde culturel.

- Un engagement pour ne pas aggraver la précarité de nos agents départementaux en contrat d'insertion et en CDD.
Le Département pourrait prolonger le contrat des agents voyant leur contrat d'insertion ou CDD arriver à terme. Cela permettrait d'agir directement contre les situations de précarité.

La mise en oeuvre de ces propositions permettrait d'assurer dès a présent, dans des conditions moins difficiles, le quotidien des seine-et-marnais.